

GREENSCOPE

#57

Juin 2026

**Votre éclairage sur l'actualité du Développement Durable
par les équipes Etyo Green Insight.**

Au programme de cette édition : les conséquences des prix négatifs de l'électricité pour les projets photovoltaïques, les nouvelles obligations liées au stockage de batteries, les évolutions de la CSRD et des ESRS en 2026, ainsi qu'un décryptage du GRESB. Enfin, inscrivez-vous au petit-déjeuner dédié au « défi du photovoltaïque à l'échelle du portefeuille », organisé par Etyo et le Booster des ENR&R.

BONNES PRATIQUES



Prix négatifs de l'électricité : quels impacts sur la rentabilité des projets photovoltaïques ?



Pourquoi les prix négatifs de l'électricité se multiplient-ils ?

En **2024**, la France a enregistré **352 heures de prix négatifs** sur le marché spot de l'électricité, contre 147 en 2023 et seulement 11 en 2018. En 2025, ce record a été battu dès le mois de juillet, avec **368 heures cumulées** avant la fin de l'été.

Ces épisodes de prix négatifs s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs.

- **Une consommation d'électricité globale en baisse**, notamment sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.
- **La production d'énergie décarbonée qui progresse fortement**, portée par le développement des énergies renouvelables et la disponibilité du parc nucléaire.

Ce phénomène se produit sur le **marché spot**, où le prix de l'électricité est fixé toutes les 15 minutes selon l'équilibre entre l'offre et la demande. Lorsque la **production dépasse la consommation** et que ce surplus ne trouve preneur ni en France ni à l'étranger, le prix spot du Mégawattheure peut alors devenir négatif, ce qui pénalise directement les producteurs, d'autant qu'arrêter une centrale coûte souvent plus cher que de continuer à produire.

Longtemps considérés comme exceptionnels, ces épisodes deviennent désormais suffisamment fréquents pour **modifier l'équation économique** de nombreux **projets photovoltaïques**.

Des impacts croissants sur la rentabilité des projets photovoltaïques

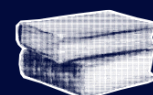
Ces épisodes érodent la rentabilité des installations solaires, y compris celles soutenues par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Le cadre réglementaire a évolué vers un mécanisme de complément de rémunération plus contraignant : toute production maintenue en prix négatif entraîne une prime à 0 €, et l'arrêt volontaire n'ouvre droit qu'à une indemnisation réduite de moitié. Adapter les modèles d'affaires est donc devenu indispensable.

Quels leviers pour adapter les projets photovoltaïques ?

Plusieurs stratégies permettent de limiter l'exposition aux fluctuations de marché :

- **Réduire l'injection réseau** : via l'autoconsommation individuelle ou **l'autoconsommation collective** (qui permet de valoriser localement la production et de limiter l'exposition aux évolutions des prix de marché), le couplage avec des bornes de recharge, ou la limitation de puissance de la centrale.
- **Stocker ou diversifier la production** : une batterie permet de décaler la mise sur le marché ; pour les ombrières, l'intégration d'autres renouvelables (géothermie, biomasse) offre un mix moins sensible aux aléas de prix, tout en répondant aux obligations réglementaires.

Dans un contexte de multiplication des épisodes de prix négatifs, l'optimisation du modèle énergétique devient ainsi un enjeu majeur pour **préserver la rentabilité et la résilience des projets photovoltaïques**.



À quoi s'attendre pour la nouvelle rubrique ICPE 2926 relative au stockage de batteries ?

1. Pourquoi cette réglementation ?

La nouvelle rubrique **ICPE 2926**, attendue pour **2027**, vise à combler un vide réglementaire autour des activités de stockage et de manipulation de batteries neuves ou usagées. Aujourd'hui ces activités sont encadrées par les rubriques :

- **ICPE 1510** (stockage)
- **2925** (recharge)

Concernant la rubrique **2925**, la réglementation porte sur la **puissance de charge** et non sur la **capacité énergétique stockée**, et ne comprend pas de prescriptions techniques renforcées pour le lithium. L'objectif est donc de :

- **Clarifier** la lecture réglementaire pour les exploitants,
- **Encadrer** les acteurs de la filière,
- **Harmoniser** les exigences de sécurité à l'échelle nationale,
- **Traiter** les risques propres aux batteries.

2. Qui sera concerné ?

Cette rubrique viendra compléter le cadre existant et concernera tout industriel **stockant plus d'une tonne de batteries**, dont le poids individuel est strictement **supérieur à 12kg** et présentant **un risque d'échauffement ou d'emballement thermique**.

Certaines installations et activités devraient cependant rester hors scope du texte, notamment les ateliers de fabrication d'éléments ou encore les ateliers d'accumulateurs et de stockage stationnaires encadrés par la rubrique 2925. De même, les batteries montées sur un équipement ou un véhicule ne seront pas concernées par la rubrique 2926.

3. Quels seront les seuils et mesures associées ?

La future rubrique sera organisée en plusieurs sous-catégories, distinguant notamment le stockage de batteries des activités impliquant leur manipulation directe.

Les principales mesures à envisager :

- Détection précoce des départs de feu,
- Dispositifs d'extinction adaptés aux batteries lithium,
- Compartimentage des zones de stockage,
- Limitation de la propagation thermique,
- Gestion des eaux d'extinction.

CSRD et ESRS simplifiées : les nouvelles règles du reporting durable en 2026

La simplification de la CSRD soulève presque autant de questions qu'elle n'apporte de réponses. Moins d'entreprises concernées, des normes

ESRS allégées, des échéances repoussées... Cependant les enjeux de fond demeurent et les arbitrages restent loin d'être évidents. Que change réellement cette réforme pour votre entreprise ? Quelles décisions faut-il anticiper dès aujourd'hui ? Retrouvez notre décryptage dans cet article.

[Lire l'article complet](#)

ACTUALITÉS

SBTi : structurer et crédibiliser les trajectoires de décarbonation des entreprises



Avec plus de **10 000 entreprises engagées** à travers le monde, la SBTi ou Science Based Targets initiative est devenue l'un des principaux standards de référence en matière de stratégie climat. Mais que recouvre concrètement cette démarche et quels enjeux représente-t-elle pour les acteurs de l'immobilier ? Nos experts vous donnent les clés pour comprendre son fonctionnement, ses bénéfices et les conditions de réussite de sa mise en œuvre.

[Lire l'article complet](#)

ETYO x Le Booster des ENR&R : table ronde & petit-déjeuner

Le **10 juillet à Paris**, Etyo, en partenariat avec le Booster des ENR&R, vous invite à un petit-déjeuner d'échanges autour de la thématique « **Le défi du photovoltaïque à l'échelle du portefeuille** ». Au programme : **stratégie, gouvernance et arbitrages techniques**, sur la massification de la solarisation à l'échelle d'un patrimoine immobilier, illustrés par les retours d'expérience d'**Amundi Immobilier** et de **l'immobilier du Groupe La Poste**. La table ronde réunira **Sandrine Lafon-Ceyral** (Amundi Immobilier), **Dang Tran** (Groupe La Poste), **Camille Liguori** (Etyo) et **Justine Bain-Thouverez** (LLC & Associés), et sera animée par **Florian Rémond** (Booster des ENR&R).

Petit Déj ETYOVOUS INVITE

TABLE RONDE & PETIT-DÉJEUNER

“LE DÉFI DU PHOTOVOLTAÏQUE À
L'ÉCHELLE DU PORTEFEUILLE”



Vendredi 10 juillet
Accueil à partir de 8h45



8 Rue Sainte-Cécile, 75009 Paris

En partenariat avec
BOOSTER DES
EnR
DU BÂTIMENT

[Je m'inscris à l'évènement](#)



Etyo Green Insight

3 rue de Stockholm, 75008, PARIS

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)